



Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne
☎ 14, rue de Beauce 41600 Lamotte-Beuvron. ☎ 02.54.88.25.70
💻 www.grahs.1901.org ✉ grahsologne@orange.fr

Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne.
Siège social : 14, rue de Beauce, 41600 Lamotte-Beuvron ;
Antenne du Cher : 14 rue des Halles, 18410 Brinon-sur-Sauldre ;
Antenne du Loiret : Chasseloup, 45600 Villemurlin
Association Loi 1901- N° SIRET : 451 596 050 00018 - Code APE / NAF : 913E -
Bulletin trimestriel : ISSN 0248-6253 –
Commission paritaire des publications et agences de presse : 1022 G 86349

Assemblée Générale tenue le mercredi 23 mars 2022

La séance est ouverte à 14 h 45, à la salle des fêtes de Lamotte-Beuvron en présence de 30 membres, de Joël Lépine, Président par téléphone, d'une dizaine d'invités parmi lesquels des élus et représentants de collectivités et d'association. 35 membres se sont excusés et ont envoyé leurs pouvoirs.

Remerciements à :

M. Pascal Bioulac, Conseiller départemental de Loir-et-Cher et Maire de Lamotte-Beuvron, Mme Rose-Marie Picot, 2^{ème} adjointe au maire de Chaumont-sur-Tharonne, Mme Pirkko Turunen, 1^{ère} adjointe au maire de Pierrefitte-sur-Sauldre et aux autres élus, aux présidents ou représentants des associations et à tous ceux qui nous ont fait l'honneur de venir à notre AG.

Approbation du compte-rendu de l'AG de l'année passée, les membres ont pu le consulter sur notre site internet ou à notre local ; il reprend dans le détail ce que nous vous avons présenté le 23 mars 2021.

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents (+pouvoirs).

RAPPORT MORAL

Préparé par Joël Lépine Président
Présenté par Claudine Petat Secrétaire-adjointe.

Comme chaque année, il incombe au président d'ouvrir cette assemblée générale et c'est avec plaisir que j'assume aujourd'hui cette tâche. Depuis le 1er mai 2021, je succède à Marie-Dominique Augustin qui a demandé, pour raisons personnelles, à quitter son poste de présidente. Qu'elle soit remerciée pour son concours à la réussite de nos activités durant un peu plus d'une année.

Je vais maintenant vous présenter le rapport moral.

En 2021, les faits marquants ont été les suivants :

- L'assemblée générale s'est déroulée le 23 mars, à Nouan-le-Fuzelier, dans un espace suffisant pour respecter les règles sanitaires à l'invitation de Frédéric Auger, Président de LRS - Loisirs Rencontres Sologne, association gestionnaire de la ferme de Courcimont que nous remercions. Nous avons pu ainsi respecter les gestes barrières pour tous les membres de notre conseil d'administration (douze étaient présents), et proposer à nos membres de suivre notre AG en visioconférence : vous avez été nombreux à participer de cette façon notre AG et vous aviez été très nombreux à voter par correspondance ce qui témoigne de l'intérêt que vous nous portez et qui nous conforte dans nos actions.
- Le 1^{er} mai 2021, Un nouveau bureau a donc été élu : Président Joël Lépine, Vice-Présidente Chantal Pousse, Vice-Président Gilles Lepeltier, Trésorière Violette Pigeon, Secrétaire François Viratelle, secrétaires adjoints, Claudine Petat et Daniel Boissay.
- Le conseil d'administration, constitué de 15 personnes aux compétences variées, s'est réuni 3 fois. Le Conseil d'Administration de septembre a eu lieu à Chaon, à l'invitation de Noëlle Gardet, Présidente des Amis de la Maison du Braconnage dans le vaste espace de la Maison du Braconnage. Nous remercions « les Bracos » de leur accueil.
- En respect des mesures sanitaires, le bureau s'est réuni au moins une fois par mois par visioconférence durant le premier semestre, puis en présentiel de façon plus régulière ensuite, le tout bien sûr avec notre directeur coordinateur.
- Nous avons participé aux réunions du pays de Grande Sologne. Notre association a été représentée aux AG de nos partenaires l'UCPS, la Maison du Braconnage, LRS (Ferme de Courcimont), mais aussi aux inaugurations du Musée de Sologne à Romorantin, des panneaux « Lamotte or cadre »

réalisés par le CMJ de Lamotte et du chantier Concordia au canal à Lamotte-Beuvron (restauration d'ouvrages sur les bords du canal).

En 2021, les mesures sanitaires liées au COVID 19 ont encore été contraignantes pour le fonctionnement de notre association.

Malgré toutes ces difficultés nous avons mis un point d'honneur à réaliser nos bulletins et à les faire paraître dans les délais.

En 2021, la situation sanitaire nous a empêchés de réaliser notre salon, mais nous avons tenu à assurer nos interventions auprès des classes de Lamotte-Beuvron et de Souvigny-en-Sologne

Si bien que si pour certains cette période s'est avérée calme, elle ne l'a pas du tout été pour l'équipe du GRAHS.

Concernant nos membres, je tenais à vous rappeler la distinction de Bernard Heude qui a reçu en octobre les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite. Nous lui renouvelons nos félicitations.

Nous avons malheureusement été très peinés par la disparition en décembre, de notre président d'honneur et historien de la Sologne Christian Poitou. Nous y reviendrons tout à l'heure.

D'autre part, dans cette période non propice, le nombre de nos adhérents est passé de 510 à 485, cette légère baisse est en lien direct avec la pandémie et la diminution des activités culturelles et rencontres avec le public pendant une partie de l'année. Côté abonnement, nous enregistrons tout de même une légère augmentation avec 357 contre 353 en 2020. Là encore c'est la stabilité du bulletin qui est récompensée. Nous vous remercions de votre fidélité et par votre adhésion et abonnement, de votre engagement associatif.

Nous remercions aussi parmi vous, nos généreux donateurs.

- Ceci m'amène à parler financements : le GRAHS comme toute l'activité culturelle ne pourrait pas vivre sans subventions.

C'est pourquoi, au nom du GRAHS, je remercie le Conseil régional et son Président François Bonneau qui nous permet grâce au contrat Cap'Asso de financer une partie des actions que nous menons et du poste de notre directeur-coordonateur.

Je remercie aussi les Conseils Départementaux pour leur aide :

*Pour le Loir-et-Cher, le président Philippe Gouet, ainsi que les conseillers départementaux, Mmes Tania André, vice-présidente chargée de la vie associative, de la culture et des sports, Agnès Thibault (nous n'oublions pas Isabelle Gasselín à qui elle a succédé) ainsi que Pascal Bioulac pour le soutien efficace de nos dossiers de demandes de subvention. Rappelons que le CD 41 est partenaire et soutien du GRAHS sur de nombreuses actions.

*Pour le Loiret, son président Marc Gaudet, ainsi que les conseillers départementaux Anne Gaborit, Line Fleury et Frédéric Néraud pour l'aide à la publication des bulletins trimestriels.

*Pour le Cher, son président Jacques Fleury.

Mes remerciements vont aussi à la DRAC, pour son aide récurrente, Mme Claude Acloque, secrétaire générale, et particulièrement à Mme Michèle Prévost, conseillère du Service du Livre et de la lecture. Pour l'ensemble de ces institutions, nous tenons également à remercier les membres des services administratifs qui assurent le suivi des dossiers.

- Au nom du GRAHS, je remercie aussi les municipalités solognotes qui ont répondu favorablement à nos demandes en 2021 :

Lionel Pointard, Brinon-sur-Sauldre ; Laurent Auger, Chaumont-sur-Tharonne ; Jean-Luc Brault, Contres ; Isabelle Gasselín, La Ferté-Imbault ; Anne-Marie Thomas, La Ferté-Saint-Cyr ; Eric Fassot, La Marolle-en-Sologne ; Anne Durand-Gaborit, Ligny-le-Ribault ; Patrick Lunet, Nouan-le-Fuzelier ; Bernadette Courrioux, Pierrefitte-sur-Sauldre ; Jean-François Lahaye, Vouzon ; Patrick Morin, Chaon ; Gérard Cognac, Cléry-Saint-André ; Philippe Gaudry, Lailly-en-Val ; Johanny Hautin, Lion-en-Sullias ; Daniel Lombardi, Yvoy-le-Marron ; Gilles Lions, Mehers ; Guillaume Giot, Neung-sur-Beuvron, Aurélien Bertrand, Pruniers-en-Sologne ; Nicolas Deguine, Vernou-en-Sologne ; Stella Cocheton, Selles-sur-Cher ; Agnès Thibault, Marcilly-en-Gault.

Un remerciement particulier à la municipalité de Lamotte-Beuvron pour ses nombreux partenariats. Grâce à elle et à son maire Pascal Bioulac nous continuons à disposer d'un local et à donner des conférences dans le cadre de la saison culturelle de Lamotte-Beuvron et du PACT de la Région. C'est aussi grâce à l'aide et en partenariat avec la mairie de Lamotte que nous pouvons occuper la salle des Fêtes pour l'organisation de notre « Printemps des Livres » avec une semaine culturelle réservée aux élèves des classes élémentaires où nous leur faisons découvrir l'histoire au travers d'ateliers ludiques, d'expositions, de conférences. Cette action entre également dans le cadre du PACT.

- La liste des remerciements ne saurait être complète sans s'adresser également :
- au Crédit Agricole, plus particulièrement à la caisse de Lamotte-Beuvron, et à son Directeur David Garcia, notamment pour son aide par l'impression des affiches et de flyers pour le Printemps des Livres.
 - aux donateurs de documents, d'ouvrages, d'objets et aussi aux donateurs en numéraires et en tookets, ainsi que ceux qui nous font part de leurs découvertes et nous mettent sur des pistes de documents et de recherches.
 - aux Maisons de la Presse et divers commerces qui assurent la vente de nos publications.
 - aux associations amies, aux offices de tourisme, aux médiathèques, aux musées, aux maisons à thème, aux centres de vacances.
 - aux Archives Départementales des trois départements « Sologne » où nous sommes toujours accueillis avec compétence et gentillesse.
 - à vous, adhérents et abonnés, dont la fidélité est le meilleur des encouragements.
 - et à vous, administrateurs, à Frédéric Auger notre directeur-coordonateur et membres de l'équipe des forces vives du GRAHS qui ont donné beaucoup de leur temps. Le travail des bénévoles correspond à environ 2 ETP.
- Merci de votre écoute.

Vote du Rapport Moral 2021.

Ce rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents (+pouvoirs) moins 1 bulletin nul.

RAPPORT FINANCIER

Présenté par Violette Pigeon Trésorière.

Le compte de résultat 2021

Voilà comment se traduit en chiffres, l'année 2021 du GRAHS :

Les produits ou recettes.

Les produits **d'exploitation** se décomposent principalement en comptes 70 et 74.

Le compte **70** liste les rentrées financières générées par nos activités. Ces produits sont en augmentation de 25 %. Nous revenons au niveau de 2019 !

- A noter les ventes de nos bulletins et de nos prestations compensent la perte due à l'annulation de la partie salon du Printemps des livres.

- A noter aussi que si le salon n'a pas eu lieu, la partie ateliers scolaires a pu être réalisée.

Le nombre d'adhérents et d'abonnés reste constant et c'est remarquable dans la période, nous remercions nos membres de leur fidélité. Il faut dire que nous avons réussi à publier nos bulletins en temps et en heure malgré les contraintes que vous devinez aisément.

En **74** nous remarquons que les subventions sont en diminution de 7 %, mais c'est une variation due au fait qu'en 2021 nous n'avons pas sollicité d'aide pour la réalisation d'une exposition, celle sur les noces devant être réalisée avant d'ouvrir un nouveau chantier.

Nous avons eu le plaisir de voir l'État, par le ministère de la Culture au travers de la DRAC Centre valoriser notre travail de publication annuel par une aide maintenue au niveau qui avait été augmenté en 2020.

Même diminuée, l'aide Cap'asso de la Région Centre Val-de-Loire reste un important soutien.

Nous bénéficions pour 2021 du Fonds pour le Développement de la Vie Associative et d'une aide FAREVA.

Les Conseils départementaux du Cher et du Loiret continuent de nous soutenir à un niveau modeste mais constant.

Celui de Loir-et-Cher demeure l'un de nos principaux soutiens. Pause

Les communes sont chaque année plus nombreuses à nous soutenir. Il faut noter la contribution importante de la commune de Lamotte-Beuvron avec 2300 € sur les 4065 €.

N'oublions pas non plus le partenariat avec la ville de Lamotte-Beuvron dans le cadre du PACT de la Région Centre-Val-de-Loire qui nous finance trois conférences et les ateliers scolaires (chiffre dans les conférences).

Le Crédit Agricole nous a attribué des tookets, ils figurent dans la ligne des dons.

Notre banque clôt cette liste de partenaires financiers que nous remercions à nouveau chaleureusement.

Certaines de ces aides sont exceptionnelles (FDVA et FAREVA) et d'autres sont nouvelles, même modestes, elles témoignent de l'intérêt que nous portent certaines collectivités, aussi il ne faut pas les

considérer comme éternellement acquises et donc garder en tête qu'il faut continuer de remplir des dossiers et de rencontrer les décideurs.

En **75** figurent les dons. Que nos généreux donateurs soient chaleureusement remerciés, ceux qui nous envoient un chèque, ceux qui majorent leur cotisation-abonnement, ceux qui ont un compte au Crédit Agricole et qui nous attribuent leurs « tookets ».

A cela s'ajoutent en **76**, les intérêts du livret A.

En **791** c'est la nouvelle rubrique en lien avec la crise sanitaire. En effet, nous avons bénéficié de l'aide de l'Etat avec le dispositif du chômage partiel et d'un allègement de l'URSSAF.

Le total des produits s'élève ainsi à 58 280,79 €

On ajoute en **87** ce que l'on appelle les « contributions volontaires en nature ». C'est le travail des bénévoles, qui reflète l'activité de l'association, évalué à 2,5 équivalent temps plein, et le soutien de la mairie par la mise

Produits	2021	2020	2019
Produits d'exploitation			
70 - Ventes de marchan., prestations de services	27 177,23 €	21 817,62 €	27 597,69 €
Abonnements	12 486,00€	12 340,00€	11 737,00€
Ventes publications (bulletins)	7 037,81€	4 579,75€	6 773,28€
Livre en dépôt	- €	141,37€	381,00€
Conférences, visites, Motte aux trésors et divers.	4 495,70€	528,50€	3 228,20€
Remboursement assurance	111,72€		
Produits Printemps des livres (PDL)	- €	1 796,00€	3 104,21€
Cotisations	3 046,00€	2 432,00€	2 374,00€
74 - Subventions d'exploitation	19 980,00 €	21 471,67 €	19 368,33 €
DRAC Ministère de la culture et des com.	3 500,00€	3 500,00€	1 400,00€
Conseil Régional du Centre Cap'Asso	5 000,00€	4 666,67€	9 333,33€
FDVA	2 000,00€	2 000,00€	0,00€
Département(s)			
C. D. 18	400,00€	400,00€	400,00€
C. D. 41	3 065,00€	4 490,00€	3 830,00€
C. D. 45	950,00€	950,00€	950,00€
Commune(s)	4 065,00€	5 315,00€	3 305,00€
Fareva	1 000,00€		
Crédit Agricole	- €	150,00€	150,00€
75 - Dons	7758,46	5062,65	8 061,04€
Produits financiers	282,60 €	247,03 €	357,84 €
76 - Produits financiers			
Produits financiers	282,60€	247,03€	357,84€
Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	930,00 €
77 - Produits exceptionnels			
produit sur exercice antérieur			930,00€
Transferts de charges	3 082,50 €	7 703,97 €	
791 - IJ, allègement charges URSSAF, chôm. part.	3 082,50€	7 703,97€	
TOTAL DES PRODUITS sans transferts de charges	55 198,29 €	48 598,97 €	56 314,90 €
TOTAL DES PRODUITS	58 280,79 €	56 302,94 €	56 314,90 €
87 - Contributions volontaires en nature			
Bénévolat (2021 : 2860,25 h x 15,22)	43 533,00€	47 934,00€	50 811,00€
Soutien de la Mairie de Lamotte-B. : local	6 600,00€	6 600,00€	6 600,00€
Dons et mécénat en nature			
TOTAL DES PRODUITS (+ bénévolat et local)	108 413,79 €	110 836,94 €	113 725,90 €

à disposition gratuite de notre local.

Les charges ou dépenses.

En **60**, on liste toutes les charges liées à la réalisation de nos activités. La diminution de 7 % du total de ces charges, est due à de nombreux facteurs, certains sont des variations annuelles minimes.

Cette baisse aussi est en partie due à l'annulation des manifestations et aux frais engendrés par celles-ci. Depuis 2 ans beaucoup de travaux se font à domicile, ce qui engendre quelques frais aux membres actifs mais fait faire des économies au GRAHS ! Nous espérons bien pouvoir reprendre un fonctionnement plus classique, qui engagera quelques frais, mais qui nous permettra de retrouver la convivialité habituelle. En 64 le total des charges de personnel, liées à l'emploi de Frédéric Auger, n'a pas varié par rapport à 2020. Mais il faut prendre en compte les transferts de charges que nous venons de voir en 791 qui viennent l'alléger. **Ainsi le total des charges de l'association s'élève à 56 553.43 €**

Ce qui génère un résultat positif pour 2021 de 1 727.36 €

En conclusion, nous sommes plutôt fiers de cet exercice 2021, qui restera une année à part avec 2020, espérons que c'est du passé. Ce fut une année difficile, mais de laquelle nous nous sortons plutôt bien financièrement grâce :

à la fidélité de nos membres adhérents et abonnés,

au travail des bénévoles qui ont su profiter de chaque opportunité pour participer à des manifestations culturelles, donner des conférences, faire des visites, alimenter les dépôts.

aux travaux de recherches et d'écritures de nos auteurs qui nous ont permis de publier régulièrement,

Charges	2021	2020	2019
Charges d'exploitation			
60 - Achats de biens de services	19 285,57€	20 822,21€	24 175,90€
Bulletins : impression	9 690,80€	9 138,90€	10 524,03€
Frais Printemps des Livres (PDL)	- €	1 659,00€	1 744,15€
Petit équipement	191,39€	545,72€	99,77€
cotisations diverses	266,00€	130,00€	119,00€
Fournitures administratives	515,12€	502,39€	954,90€
Déplacements, missions	5 302,56€	5 481,90€	6 733,69€
Assurances	355,77€	349,04€	342,48€
Divers (salons + réceptions)	468,50€	461,01€	816,36€
Publicité, com.		60,00€	120,00€
Bibliothèque			72,80€
Frais de port bulletins (abonnement)	893,00€	858,36€	953,02€
Affranchissements	403,53€	567,28€	765,19€
Internet, tél, et autres	927,00€	1 068,61€	930,51€
Matériel informatique	271,90€		
64 - Charges de personnel	37 267,86€	36 407,36€	36 217,81€
Rémunérations du personnel	29 199,78€	27 606,61€	27 769,46€
Charges sociales	7 538,68€	8 211,55€	7 799,42€
Autres charges de personnel	529,40€	589,20€	648,93€
Charges exceptionnelles			
67 - Charges exceptionnelles			
TOTAL DES CHARGES	56 553,43€	57 229,57€	60 393,71€
résultat sans le produit "transferts de charges"	- 1 355,14€		
Résultat	1727,36	-926,63	-4078,81
86-Emploi des contributions volontaires en nature			
Personnel bén. (2021 : 2860,25 h x 15,22 €)	43 533,00€	47 934,00€	50 811,00€
Mise à disposition gratuite du local par la Mairie de L.-B.	6 600,00€	6 600,00€	6 600,00€
Secours en nature			
TOTAL DES CHARGES (+ bénévolat et local)	108 413,79€	110 836,94€	113 725,90€

au soutien de nos partenaires habituels et de l'Etat qui nous a permis de conserver notre salarié.

Bilan 2021

Actif immobilisé		Passif	
Immobilisations	14 994,91€	Fonds propres début d'exercices	28 040,37€
moins amortissements	14 994,91€	Résultat de l'exercice	1 727,36€
=	0,00€	Fonds propres fin d'exercices	29 767,73€
Actif circulant		Fournisseurs	7 927,82€
Créances	1 250,00€	Dettes fiscales et sociales	7 821,59€
Disponibilités	62 331,49€	Autres : provision sal. soc	9 652,83€
Charges constatées d'avance	0,00€	Produits constatés d'avance	8 411,52€
Total	63 581,49€	Total	63 581,49€

C'est le bilan qui nous donne la santé financière de l'association.

Pour rappel, **l'actif** est constitué de la valeur de tous les biens nécessaires à l'activité de l'association.

L'actif immobilisé c'est la valeur de tout notre équipement soit 14 994,91 €. Tout notre équipement est amorti.

L'actif circulant correspond à ce que l'on nous doit : 1 250 €, c'est une partie du CAP'ASSO à percevoir en 2022 pour 2021 et à nos disponibilités réparties sur le compte courant et le livret A, **soit un actif de 63 581,49 €.**

Le **passif** est ce qui correspond aux ressources financières de l'association.

Les fonds propres s'élèvent à 29 767,73 €. Ce montant est calculé en additionnant le résultat de l'exercice 2021 aux fonds propres du début d'exercice.

A ces fonds propres s'ajoutent nos **dettes** :

Fournisseurs, c'est essentiellement le montant de l'impression du livre sur le Bâti de Sologne et quelques factures (expo noces et frais d'envois du dernier bulletin 2021).

Dettes fiscales et sociales, ce sont nos charges liées à l'emploi (Congés payés, URSSAF...)

Autres : provision salariale et sociale. Il s'agit d'une réserve qui correspond au coût du licenciement du salarié. La période critique que nous venons de passer nous oblige à la prudence et donc à réserver cette somme en cas de nécessité, en espérant ne jamais y avoir recours.

Produits constatés d'avance : ils sont constitués pour partie de sommes perçues en 2021 correspondant à des activités 2022 (intervention scolaire sur le Moyen Age), des cotisations abonnements 2022 perçues en avance...

soit un passif de 63 581,49 €

En conclusion, on constate une augmentation de nos ressources, ce qui peut paraître une bonne surprise compte tenu de la situation générale des associations culturelles, mais ce résultat positif est le fruit du travail des actifs de l'association, associé à la fidélité de nos membres et de nos partenaires ainsi qu'aux aides de l'Etat.

Vote du Rapport financier 2021.

Ce rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents (+pouvoirs) moins 1 bulletin nul.

Budget prévisionnel 2022

Ce budget prévisionnel 2022 a été établi en prenant en référence les 2 dernières années, vu le contexte un peu spécial de celles-ci.

Les charges

Le total des charges s'élève à 58 465 €, sans changement notable.

Les produits.

En ce qui concerne le compte 70 est majoré de 4%, nous tablons sur la reprise des salons, expositions et diverses manifestations.

De même pour les subventions, la reprise de ces manifestations nous fait espérer des subventions en hausse.

A propos de nos subventions, seules les subventions du Conseil départemental de Loir-et-Cher et le Cap'asso de la Région Centre-Val-de-Loire sont acquises. Les montants énoncés pour les autres subventions sont ceux demandés.

Pour les subventions communales, certaines sont acquises et d'autres demandées

On obtient pour les comptes 70, 74, 75 et 76 un total de produits s'élevant à 58 465 €.

Ce budget prévisionnel est présenté à l'équilibre, si les subventions à venir n'étaient pas à la hauteur de nos demandes, nous prévoyons de puiser, dans nos fonds propres afin l'équilibrer.

Merci de votre écoute.

Prévisonnel 2022 du GRAHS au 15 février 2022

Produits		2022	Charges		2022
Produits d'exploitation			Charges d'exploitation		
70 - Ventes de marchan., prestations de services		28 400,00 €	60 - Achats de biens de services		20 865,00€
Abonnements		12 700,00€	Bulletins : impression		10 000,00€
Ventes publications (bulletins)		7 000,00€	Frais Printemps des Livres (PDL)		1 500,00€
Livre en dépôt		- €	Petit équipement		200,00€
Conférences, visites, Motte aux trésors et divers.		4 500,00€	cotisations diverses		300,00€
Remboursement assurance			Fournitures administratives		500,00€
Produits Printemps des livres (PDL)		1 000,00€	Déplacements, missions		5 000,00€
Cotisations		3 200,00€	Assurances		365,00€
74 - Subventions d'exploitation		23 815,00 €	Divers (salons + réceptions)		500,00€
DRAC Ministère de la culture et des com.		3 500,00€	Publicité, com.		100,00€
Conseil Régional du Centre Cap/Asso		5 000,00€	Bibliothèque		
FDVA		2 000,00€	Frais de port bulletins (abonnement)		900,00€
Département(s) C. D. 18		1 300,00€	Affranchissements		500,00€
C. D. 41		4 565,00€	Internet, tél, et autres		1 000,00€
C. D. 45		2 300,00€	Matériel informatique		
Commune(s)		5 000,00€	64 - Charges de personnel		37 600,00€
Fareva			Rémunérations du personnel		29 000,00€
Crédit Agricole		150,00€	Charges sociales		8 000,00€
75 - Dons		6000,00	Autres charges de personnel		600,00€
Produits financiers		250,00 €			
76 - Produits financiers					
Produits financiers		250,00€			
Produits exceptionnels		0,00 €	Charges exceptionnelles		
77 - Produits exceptionnels			67 - Charges exceptionnelles		
produit sur exercice antérieur					
Transferts de charges		0,00 €			
791 - IJ, allègement charges URSSAF, chôm. part.		- €			
			TOTAL DES CHARGES		58 465,00€
TOTAL DES PRODUITS sans transferts de charges		58 465,00 €	résultat sans le produit "tranferts de charges"		
TOTAL DES PRODUITS		58 465,00 €	Résultat		0,00
87 - Contributions volontaires en nature			86-Emploi des contributions volontaires en nature		
Bénévolat (2021 : 2860,25 h x 15,22)		50 000,00€	Personnel bén. (2021 : 2860,25 h x 15,22 €)		50 000,00€
Soutien de la Mairie de Lamotte-B. : local		6 600,00€	Mise à disposition gratuite du local par la Mairie de L.-B.		6 600,00€
Dons et mécénat en nature			Secours en nature		
TOTAL DES PRODUITS (+ bénévolat et local)		115 065,00 €	TOTAL DES CHARGES (+ bénévolat et local)		115 065,00€

A l'unanimité, les membres donnent quitus à la trésorière pour les comptes 2021.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présenté par Chantal Pousse, vice-présidente

Le tiers sortant est constitué de : Odette Barfety, Claudine Petat, Eric Millet, François Viratelle, Florent Mercey

Parmi ces 5 sortants, 4 ont fait part au CA de leur désir de poursuivre leur mandat et sont à nouveau candidats, il s'agit de Odette Barfety, Claudine Petat, François Viratelle, Florent Mercey

Eric Millet ne se représente pas et nous le remercions de son investissement à nos côtés depuis 2013.

Pour remplacer ce départ, nous avons le plaisir d'avoir un candidat qui est membre actif de l'équipe du GRAHS depuis plus d'un an, il a décidé de rejoindre notre CA. Il s'agit de Jacques Niveau.

Il est utile de rappeler que l'usage en place au GRAHS depuis plusieurs années est d'abord d'entrer dans l'équipe des bénévoles actifs, d'être invité aux réunions d'équipe puis éventuellement à celles du CA et une fois bien informé des fonctions d'administrateurs, être éventuellement candidat à un de ces postes.

Election des administrateurs 2021.

Les 5 candidats sont élus à l'unanimité pour 3 ans au Conseil d'Administration du GRAHS.

RAPPORT d'ACTIVITES 2021 pour l'AG 2022

Préparé par Chantal Pousse, Gilles Lepeltier et Frédéric Auger
Présenté par Chantal Pousse Vice-présidente et Gilles Lepeltier Vice-président

ACCUEIL ET RECHERCHES :

D'ordinaire le lundi, l'accueil du public n'a pu se faire que sur rendez-vous et a donc été très restreint. Les permanences téléphoniques de ce jour dédié à l'accueil ont été maintenues mais ont aussi tourné au ralenti à certaines périodes (le téléphone a tout de même sonné souvent !)

Pour la deuxième année consécutive, notre présence aux Archives Départementales a été pratiquement inexistante. Heureusement, nous avons du stock pour poursuivre notre travail et alimenter nos publications. Vous avez tous pu vous rendre compte que les 4 bulletins de La Sologne et son Passé sont parus en temps et en heure.

EXPOSITIONS :

Nouveauté 2021 : nous avons participé à exposition « le travail des enfants. » réalisée à l'initiative de Valérie Maillochon nouvelle directrice du Musée de Sologne à Romorantin. Joël Lépine et Frédéric Auger ont conçu trois panneaux, pour cette exposition visible à Romorantin jusqu'à la fin du mois de mars, mais nous la ferons venir à Lamotte-Beuvron. Les autres panneaux ont été réalisés par le musée de Sologne avec également une participation de la Sahas.

Nous tenons à remercier le musée de Sologne pour de cette nouvelle collaboration

La dernière exposition entièrement faite par le Grahs date de 2019, puisque c'était « Les Noces en Sologne » qui avait été dévoilée à l'occasion de Berdigne-Berdogne à Courmemin, organisé par l'UCPS. C'était en fait, une demi-expo que nous vous avons présentée. Eh bien, bonne nouvelle, elle est terminée et vous aurez le plaisir d'en découvrir la totalité tout à l'heure. Comme les précédentes, cette exposition sera à disposition des mairies, des associations, des particuliers qui le souhaitent. Et gratuitement puisque ces expositions sont réalisées en partenariat avec le CD 41 !

Pour le Loiret et le Cher, il suffit que ce soit le Grahs qui fasse la réservation pour pouvoir bénéficier de la gratuité.

La commune d'Argent-sur-Sauldre a accueilli l'expo. « Se soigner autrefois en Sologne » en juillet 2021 (et recevra celle sur les noces en aout 2022).

L'expo « Se soigner autrefois en Sologne » a aussi été présentée à Lion-en-Sullias en septembre 2021 dans l'église !!!

Nous avons participé à une exposition sur NIII à l'Office de Tourisme de Sologne à Salbris 10 juin au 11 septembre 2021

A noter que ces expos s'accompagnent de CONFERENCES :

Lorsque vous réservez une expo au Conseil départemental du Loir et Cher, vous avez la possibilité de nous contacter pour y associer une conférence (qui elles sont des prestations tarifées de l'association) mais qui représentent un vrai « plus »

Avoir le commentaire des réalisateurs de l'expo permet d'avoir un œil et une oreille plus attentive ...

C'est encore là pour notre équipe un moment d'échanges privilégiés avec une population qui ne se sent pas forcément d'emblée intéressée par l'Histoire (avec un grand H!)

En 2021, s'est déroulé le cycle des 3 conférences maintenant traditionnelles dans le cadre de la saison culturelle de Lamotte-Beuvron, soutenu par Municipalité et le PACT de la Région Centre-Val de Loire.

« Mario Roques, un philologue en Sologne » par Gilles Lepeltier,

« St Viâtre au milieu du XVIIème siècle, une histoire par le bas » par Daniel Viaud

« Du « Cabriolet » parisien au « Badinage » du Moulin Grelot en Sologne » le jeu de badinage par François Richard en collaboration avec Frédéric Auger

La conférence sur Mario Roques, le philologue, terme qui a suscité bien des interrogations, a été donnée 3 fois à Lion-en-Sullias, adaptée à des publics ciblés (dont une réservée au GRAHS avec la visite de la propriété de Cuissy où réside encore la descendante de Mario Roques).

Cette commune a aussi accueilli l'expo et la conférence « Se soigner autrefois en Sologne » par Frédéric Auger sous le porche de l'église !

Autre conférence : « Un conflit opposant des vigneron des Muids à leur seigneur en 1761 »

Mareau-aux-Prés et Mézières-les-Cléry ont fait un triomphe à Daniel Boissay qui a su les passionner avec ce « Conflit ». Au vu des dimensions de la salle, il a même fallu enchaîner deux fois la conférence dans l'après-midi ! Conférence donnée 3 fois : samedi + 2 fois dimanche

Un autre sujet : La place des femmes dans la paysannerie solognote d'autrefois

Les amis de La Maison du Braconnage à Chaon nous avait invités comme chaque année à animer une soirée historique. Frédéric Auger et Chantal Pousse ont présenté une nouvelle version de la conférence « La femme dans l'agriculture solognote »

Ces interventions ont permis de toucher un nouveau public, intéressé par un sujet précis et/ou aux marges de notre région. Elles sont un moment privilégié d'échanges et nécessitent outre le ou les conférenciers, au moins deux personnes (à la technique et à la tenue du « stand » où sont proposées nos publications). Pour les conférences : la technique sono et vidéo est assuré par François Viratelle et Frédéric Auger avec la participation de toute l'équipe.

MANIFESTATIONS

Nous avons installé notre stand sur de nombreuses manifestations, nous avons besoin de retrouver nos adhérents ! Marché de La Ferté St Aubin et de Lamotte Beuvron (1 fois). Rencontres de la Châtaigneraie à Yvoy sous une pluie battante. Rencontres musicales de Chaon. Rendez-vous de l'Histoire à Blois : 3 jours. Foire Tatin à Lamotte : 2 jours. Bourse des Collectionneurs à Lamotte-Beuvron. Marchés de Noël à Brinon. Noël Gourmand à la Ferté St Aubin. Petit marché de Noël à Chaon. Marche de Noël de Lailly-en-Val. Foire au Boudin à Viglain. Foire de la châtaigne à Villeny. Forum des asso à Lamotte. Forum des assos à Nouan.

VISITES :

Forts des succès précédents, nous avons récidivé. En extérieur, chacun apportant son pique-nique, c'était plus facile de se conformer aux fluctuantes directives sanitaires. Trois visites ont été organisées pendant l'été en plus de la sortie déjà évoquée à Lion-en-Sullias.

Jacques Niveau, avec l'aide discrète mais oh combien efficace de son épouse Suzanne, nous a fait découvrir les trésors cachés de Lailly en Val.

Avec Joelle Nuaillé et la complicité de Solange Leguay, nous avons découvert Pontlevoy, son abbaye et sa réserve géologique grâce au guide du CDPNE.

Et nous avons franchi la Loire pour découvrir, avec Alain Gauthier adhérent du grahs et infatigable acteur de l'asso « Vallée de la Cisse » les tranchées d'entraînement de la guerre 14 18 en forêt de Blois, puis après une pause rafraichissante au site des Rinceaux, en bord de Cisse, Alain nous a fait revivre le château et le village de Bury dont ne subsistent que bien peu de choses. La maquette d'Alain Picouveau nous a été d'un grand secours.

Le GRAHS a aussi proposé deux visites pour des groupes extérieurs (par Frédéric Auger, Joël Lépine, Chantal Pousse) prestations tarifées.

LE PRINTEMPS DES LIVRES. Il n'a pu avoir lieu pour la 2ème année consécutive...

LES SCOLAIRES

Cependant, la semaine à destination des scolaires et intitulée « En attendant le Printemps » a eu lieu ..en juin et de ce fait a été rebaptisée « En attendant l'été ». Les ateliers se sont déroulés dans les locaux scolaires. Tous les élèves de l'école Charles Péguy ainsi que ceux de l'école de Souvigny en Sologne en ont profité. Ces interventions se déroulent en deux temps, une mini conférence avec support vidéo, expo, discussion... puis une partie atelier (frise, fabrication d'une tuile, broderie...) le tout adapté à l'âge des élèves et en gardant toujours le but de les faire accéder plus facilement à l'histoire. (Claudine Petat, Chantal Pousse, Odette Barfety, Frédéric Auger et l'équipe du GRAHS).

Sologne ça tourne (Joël Lépine, Chantal Pousse et Frédéric Auger)

La circonscription de l'Education Nationale de Romorantin a initié par la volonté de Mme Karine Gassel, inspectrice, un projet original « Sologne, ça tourne ». Le Grahs avait été sollicité comme association partenaire ainsi que SNE et le Musée de Sologne.

Deux classes, l'une de Lamotte, l'autre de Bracieux ont donc choisi de produire le court métrage qui était leur challenge sous l'angle historique. La forêt et le marché étaient les sujets choisis.

Pour chaque projet, 2 à 3 membres du Grahs sont intervenus à 3 reprises : en classe avec la projection de documents d'archives, en sortie sur le terrain pour retrouver les indices du passé et à nouveau en classe pour la synthèse des travaux. Les élèves de toutes les classes se sont retrouvés ensuite au cinéma de Romorantin pour assister à la projection de la quinzaine de courts métrages réalisés, qui étaient très variés, très différents, en présence d'élus et de professionnels du cinéma qui ont salué ce travail original et novateur.

Conseil municipal des jeunes de Lamotte-Beuvron (Chantal Pousse et Frédéric Auger)

Rencontre et travail sur le patrimoine. Ces échanges ont donné naissance à « Lamotte or cadre »

Travail sur le Moyen Age avec une classe de CM1 (Daniel Boissay, Joël Lépine, Gilles Lepeltier et Frédéric Auger). Un travail sur l'année scolaire 2021-2022 débuté donc en 2021, nous vous en parlerons l'année prochaine

LA MOTTE AUX TRESORS, action présentée par Florence Desaint-Denis (Florence Desaint-Denis, Chantal Pousse et Frédéric Auger)

C'était un nouveau défi lancé en 2019, la création d'un jeu d'énigmes grandeur nature en collaboration avec la Maison des Animations, qui n'a pas souhaité continuer cette aventure commune. Le Grahs a donc poursuivi en solo. Après le secteur nord de la commune, c'est la partie centrée autour du canal

qui a été le théâtre de cette activité ludique. Facile de deviner quel sera le prochain secteur...

Deux sessions de ce jeu ont eu lieu : dimanche 11 juillet et samedi 28 août 2021

LES ESTIVALES (Florence Desaint-Denis, Chantal Pousse et Frédéric Auger)

Une version allégée de ce jeu (La Motte aux trésors) a eu lieu a été présenté au bord du canal lors des Estivales organisées par la municipalité de Lamotte-Beuvron.

MEDIA

Radio : Chantal Pousse et Frédéric Auger ont été sollicités par Iseult Carré de l'OT de Salbris sur la radio RC45 dans l'émission thématique sur la Sologne avec Norbert de Brézé.

Télé : Participation à un reportage sur la Sologne de Laurent Charbonnier pour TV Tours avec Frédéric Auger en fil rouge et des interventions de Bernard Heude et Joël Lépine.

COMMUNICATION :

Le mot est à la mode mais c'est un domaine difficile... Frédéric Auger veille à ce que nos événements soient bien relayés sur les réseaux sociaux et dans la presse.

Que nos fidèles correspondants locaux de la NR (Eric Sciou et Christine de Beauchêne) de la rep du centre (Laurence Tarquis) et du petit Solognot (Frédérique Monnier) soient remerciés. Ils répondent toujours présents pour nos activités récurrentes ou ponctuelles. Nous regrettons cependant le départ d'Eric Sciou qui se passionnait pour nos travaux.

PUBLICATION

Les publications restent le « gros morceau » du travail de notre association qui est aussi à ce titre maison d'édition. Trois mois sont vite passés pour concevoir et réaliser un bulletin riche et varié et qui nous l'espérons correspond à vos attentes. C'est le travail prioritaire mais qui nous permet une reconnaissance des instances ministérielles par le biais de la CPPAP. 64 pages de textes inédits et sans publicité nécessitent une rigueur dans la recherche, l'écriture, l'iconographie et la mise en page. A noter que tout est fait en interne avant le passage chez l'imprimeur.

Pour mémoire dans les 4 bulletins 2021, vous aurez remarqué les nouvelles rubriques, fruit conjugué de notre volonté d'ouverture et des exigences de la commission paritaire des agences de presse : actualité, Sologne littéraire, sorties et culture, patrimoine...

Ce qui nous a permis aussi d'accueillir de nouveaux auteurs, et d'ailleurs si vous avez du temps et que vous souhaitez participer à la vie du GRAHS, vous êtes les bienvenus. Nos activités sont variées et nécessitent des qualités dans de nombreux domaines.

VOTE DU MONTANT DE LA COTISATION 2023

Le Conseil d'Administration propose de laisser cette cotisation aux niveaux actuels soit :

Individuelle 7 €

Couple 9 €

Organisme 13 €

Vote du montant de la cotisation 2023.

Ce montant inchangé est approuvé à l'unanimité.

UN MOT SUR LES PROJETS 2022 par Frédéric Auger

Une partie est en cours de réalisation : « En attendant le Printemps » avec les scolaires toute cette semaine, l'« Assemblée Générale », qui demeure un moment important pour une association, nous y sommes.

Les bulletins 2022 : *La Sologne et son passé* 90, premier numéro de l'année vient de paraître, il en reste trois à faire : recherches, écriture, illustrations, mise en page, relectures...

Soirée « *Chasseur d'images* » ce vendredi 25 mars 2022 avec Laurant Charbonnier et son équipe.

« *Le Printemps des Livres en Sologne* » ce week-end (26 et 27 mars 2022).

Les recherches thématiques en groupe sur les tacots et tramways de Sologne, la Ville de Lamotte-Beuvron, les briqueteries, les moulins...

Et l'on vous prépare de nouvelles visites, conférences et cet été le jeu « *La Motte aux Trésors* ».

Et un déménagement en fin d'année puisque Pascal Bioulac vient de nous annoncer que la municipalité de Lamotte-Beuvron nous octroie un local plus spacieux et de plain-pied « la Grange » en face de notre local actuel. Nous l'en remercions chaleureusement.

CLOTURE DE L'AG à 16 h 30

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal.

Le Secrétaire François Viratelle et le Directeur coordinateur, Frédéric Auger

Le Président, Joël Lépine

